

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer au programme Mobilité des jeunes travailleurs, les candidats doivent présenter un contrat de travail signé par un employeur français sur un formulaire prévu à cette fin par le ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville (France). L'emploi envisagé doit :

- être assorti d'un contrat à durée déterminée de six mois (minimum) à 12 mois (maximum);
- être un emploi à plein temps;
- garantir une rémunération fixe correspondant au salaire en vigueur dans la profession et qui ne saurait être inférieure au salaire minimum interprofessionnel de croissance, excluant tout travail à commission;
- prévoir un salaire et des conditions de travail conformes aux conventions collectives en vigueur ou à la législation sur les normes du travail.

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

**Office franco-québécois  
pour la jeunesse**  
1441, boulevard René-Lévesque ouest  
Bureau 301  
Montréal (Québec)  
H3G 1T7  
Téléphone : (514) 873-4255 ou 1-800-465-4255  
Télécopieur : (514) 873-0067

## *Perfectionnement scolaire ou professionnel*

### GÉNÉRALITÉS

*L'Office franco-québécois pour la jeunesse parraine également la mise sur pied d'activités de perfectionnement scolaire ou professionnel. Ces activités peuvent prendre plusieurs formes dont celles de stages en milieu de travail, de colloques, de voyages d'études et de recherche, de missions économiques et de tournées artistiques.*

Les secteurs privilégiés par l'OFQJ en matière de formation et de perfectionnement incluent le commerce, les communications, la culture, le droit international, l'environnement, la recherche, les sciences et les techniques de gestion, et le tourisme.

## DURÉE DES STAGES

La durée de séjour est d'au moins 6 mois et d'au plus 12 mois.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour participer aux programmes de perfectionnement scolaire ou professionnel, les candidats doivent :

- avoir entre 15 et 35 ans;
- avoir leur résidence permanente au Canada;
- être domiciliés au Québec depuis au moins un an.

Les candidats ou les organismes doivent présenter un plan de formation dans l'un des neuf secteurs privilégiés par l'OFQJ.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les personnes dont la candidature est retenue par l'OFQJ acquittent des frais de participation de 350 dollars et reçoivent en retour une aide à la préparation de leur plan de formation, des documents, un titre de transport international, une nuit d'hébergement à leur arrivée en France, une session d'accueil et d'orientation et une assistance pendant la durée de leur séjour.

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

**Office franco-québécois  
pour la jeunesse**  
1441, boulevard René-Lévesque ouest,  
Bureau 301  
Montréal (Québec)  
H3G 1T7  
Téléphone : (514) 873-4255 ou  
1-800-465-4255  
Télécopieur : (514) 873-0067